

Publié par:

Pour une sociologie des politiques sociales



En s'engageant dans une approche sociologique des politiques sociales, René Knüsel a ouvert une voie pour une mise en commun des savoirs entre chercheur·se·s issu·e·s du monde académique et professionnel·le·s du travail social.

© Halfpoint / Adobe Stock

Par **Lucile Franz**, docteure en sciences sociales (UNIL), collaboratrice scientifique à la HESTS Valais/Wallis et **Maëlle Meigniez**, docteure en sciences sociales (UNIL), collaboratrice scientifique à la Haute école de travail social et de la santé, Lausanne

Cet article fait partie d'[un dossier de dix articles](#), publié en collaboration entre REISO et l'Institut des sciences sociales (ISS) de l'Université de Lausanne. Celui-ci rend hommage au sociologue René Knüsel, professeur ordinaire en sociologie des politiques et de l'action sociale, de 2004 jusqu'à sa retraite en 2020. Ce corpus est articulé en trois sections : 1) Regards sociologiques sur l'État et ses politiques sociales, 2) Modèles d'interventions inclusifs et 3) Actions concrètes sur le terrain.

Coordinateurs de ce dossier, André Berchtold, professeur associé à l'ISS, et Jacques-Antoine Gauthier, maître d'enseignement et de recherche, ont ainsi « proposé à quelques ancien·ne·s collègues, au court comme au long cours, de prolonger encore un peu le cheminement commun » avec René Knüsel. « Il en est issu cet ensemble de réflexions parlant moins de travail que d'êtres humains, mais mettant toujours en avant une passion commune pour la justice et la discussion. » L'ensemble du dossier est publié conjointement sur REISO et dans un livre.

Cet article se propose de restituer la manière dont l'approche sociologique des politiques sociales conduit à tisser

Comment citer cet article ?

Lucile Franz et Maëlle Meigniez, «Pour une sociologie des politiques sociales», REISO, Revue d'information sociale, publié le 25 septembre 2023, <https://www.reiso.org/document/11350>

des liens entre recherches sociologiques, évolutions de l'État social et pratiques du travail social. Les objets d'études des autrices émergent tous deux d'une réflexion globale sur la politique sociale et sur les différentes formes de solidarités institutionnalisées par l'État et ses partenaires associatifs, tout en amenant un éclairage spécifique sur les enjeux de leur mise en œuvre dans l'intervention sociale (Knüsel et al., 2006). Cette posture invite à ouvrir le regard en interrogeant les marges, les frontières et les déplacements de l'État social, de même que la définition des acteurs et actrices qui le constituent et les transformations des actions ou interventions qui s'y rapportent.

En prenant appui sur la démarche et les résultats des thèses de doctorat des autrices, toutes deux dirigées par le professeur René Knüsel, cet article trace quelques pistes de réflexion sur la fécondité d'une telle sociologie des politiques sociales. Les travaux concernés se concentrent sur un territoire restreint — le canton de Vaud — et permettent de repenser l'action sociale destinée à certaines populations en situation de pauvreté ou de marginalité sociale, dépassant ainsi une analyse de l'action étatique sous l'angle des politiques publiques.

Analyser la régulation de la marginalité

Dans le cadre de sa thèse de doctorat, Lucile Franz aborde la régulation de la marginalité — un problème social commun à chaque société — par une approche de sociologie des politiques sociales. Ce faisant, elle montre la manière dont les populations situées aux marges de la société sont perçues, conceptualisées et régulées par différentes instances de l'État, au fil de son évolution.

En effet, cette recherche revient sur le traitement ambivalent destiné aux « pauvres » et aux « marginaux » marqué par l'indépassable catégorisation morale entre pauvre méritant et non méritant, indigent valide ou invalide, entre le nécessiteux et celui qui feint sa condition d'indigence, et propose ainsi une sorte d'actualisation du dilemme de La Potence ou la Pitié (Geremek, 1987). Une telle approche concourt à la mise en évidence d'une continuelle oscillation dans la régulation de la marge, visant tantôt à l'inclusion au collectif par l'aide ou l'assistance, tantôt à l'exclusion, par la répression ou le bannissement. C'est en s'appuyant sur cette tension, dont découlent des logiques de régulation hybrides — à la fois assistancielles et punitives — inscrites dans les ambivalences d'un État social sécuritaire, que se construit cette thèse (Franz, 2022).

Dans cette perspective, la sociologie des politiques sociales met en exergue que le ralentissement de l'État social et la focalisation des politiques sociales étatiques sur des populations capables de s'activer et de s'insérer, de mise dès les années 2000, ébranle les diverses configurations que prend la solidarité institutionnalisée, générant de nouvelles formes d'insécurité sociales. On observe des populations vivant des formes de déclassements institutionnels, sociaux et politiques auxquels les instances de protection sociale peinent à apporter des réponses.

La thèse cherche donc à documenter la manière dont les dispositifs de solidarité et de protection ciblés et destinés à une majorité participent, en revers, à mettre en marge des individus qui échappent à des catégories institutionnelles et d'action sociale claires. Cette absence catégorielle peut mettre en difficulté les professionnel·le·s de l'intervention sociale qui évoluent vers des pratiques toujours plus spécialisées. L'approche de la sociologie des politiques sociales contribue ainsi à révéler l'existence d'un décalage entre l'objectif initial de la protection sociale institutionnalisée pour toutes et tous et la mise en marge de publics d'ayants droit toujours plus diversifiés.

L'institutionnalisation de l'aide aux frontières de l'État social

Cette approche sociologique des politiques sociales permet également d'étudier les différentes formes d'aide institutionnalisées aux marges ou aux frontières de l'État social. Dans sa thèse de doctorat, Maëlle Meigniez s'intéresse au processus d'institutionnalisation de l'aide tel qu'il est mis en œuvre dans le cadre associatif.

Ce déplacement de la focale sur des organisations non étatiques opère un double mouvement, d'une part de reconnaissance de la place centrale et du rôle indispensable qu'elles occupent dans le système de politiques sociales et, d'autre part, de mise en lumière de la variété des logiques d'aide qui s'y retrouvent, s'y articulent ou s'y confrontent. À la croisée des sphères publique et privée, les associations constituent des espaces privilégiés de formalisation, de transformation et de reconfiguration de l'action sociale.

En décortiquant les diverses activités accomplies par une grande institution sociale — une association qui lutte contre la pauvreté —, la thèse montre que la définition, la conception et l'institutionnalisation de l'aide reposent sur des actions aussi variées que proposer un hébergement d'urgence pour la nuit, tenir une épicerie solidaire, établir un plan de désendettement, débattre lors d'une réunion, présenter un modèle d'intervention dans une assemblée générale ou encore prendre position dans les médias contre une nouvelle loi. L'analyse de la diversité des activités accomplies au sein de l'association permet alors d'articuler des interactions entre personnes aidantes et aidées avec des logiques d'aide plus abstraites (Meigniez, 2017).

Dans ce contexte, la sociologie des politiques sociales se présente comme un outil particulièrement utile pour la compréhension et l'analyse d'une diversité d'interventions relevant du travail social. Des intervenantes sociales et intervenants sociaux, professionnel·le·s, salarié·e·s ou bénévoles, se côtoient et collaborent. Pour ces acteurs et actrices de l'intervention se pose un défi de clarification des rôles de chacune et chacun, ceci contribuant à donner du sens, d'une part à la diversité des aides proposées et, d'autre part, à la mission générale de lutte contre la pauvreté.

Distinguer, notamment, la place et la responsabilité des professionnel·le·s vis-à-vis des bénévoles au sein de l'association participe ainsi à la (re) définition de l'aide et de la responsabilité collective de sa prise en charge. Au-delà de ces spécificités associatives, la thèse montre également comment les intervenantes sociales et intervenants sociaux sont confronté·e·s, dans ce contexte, aux enjeux contemporains du travail social en matière de responsabilisation et d'autonomisation des bénéficiaires de l'aide.

Un outil d'analyse des enjeux de l'intervention sociale

Ces deux exemples empiriques mettent en exergue la manière dont les différents niveaux analytiques d'une sociologie des politiques sociales peuvent être articulés et, ainsi, la présenter comme un outil heuristique d'analyse de l'intervention sociale et de ses enjeux. La focale sur le travail des acteurs et actrices aux marges ou aux frontières de l'État social offre un éclairage à la fois sur les déplacements et transformations de l'action publique et sur les préoccupations qui en découlent pour les intervenantes sociales et intervenants sociaux.

Cette approche particulière des politiques sociales, soutenue à l'université de Lausanne par le professeur René Knüsel, ouvre la voie à une mise en commun des savoirs entre chercheurs et chercheuses issu·e·s du monde académique et professionnel·le·s du travail social. Elle conduit à prendre en compte — et à prendre au sérieux — les préoccupations des acteurs et actrices situé·e·s au cœur de l'intervention sociale. Cette compréhension « non élitiste » des rapports sociaux et des différents mondes du travail social reflète bien tant les approches analytiques que les enseignements dispensés par René Knüsel au cours de sa carrière, faisant de lui un orateur apprécié aussi bien par les étudiantes et étudiants que par le grand public.

Bibliographie

- Franz, L. (2022). Les modalités de régulation de la marginalité dans le canton de Vaud : entre politiques sociales et politiques sécuritaires. Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- Geremek, B. (1987). La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours. Paris : Gallimard.

- Knu?sel, R., Rey-Baeriswyl. M.-C., Reynaud, C. & Sallin, Y. (2006). L'intervention sociale... entre institutions, professions et formations. Lausanne : Les cahiers de l'EESP.
- Meigniez, M. (2017). Aider les pauvres : ethnographie d'une institution sociale en Suisse romande. Thèse de doctorat, Université de Lausanne.

Précédemment paru dans ce dossier :

- Jean-Pierre Tabin, [«Aux origines de l'État social en Suisse»](#), REISO, Revue d'information sociale, publié le 21 septembre 2023